



© Fotolia

Blaireau

Orientation générale V : Gestion des nuisibles et du blaireau suivant leur niveau de populations et les dégâts produits

Pour préserver le petit gibier, la régulation des prédateurs, chassables ou/et nuisibles, est indispensable. Elle est envisageable grâce à des moyens variés tels que le piégeage (seulement pour les nuisibles), le tir avec arme à feu en action de chasse, la vénerie sous terre ou les tirs pratiqués par les lieutenants de louveteries (de jour ou de nuit).

➔ **Objectif 1 : Développement du piégeage et contrôle des espèces classées nuisibles dans le département**

Outils et actions

Recherche d'une meilleure connaissance des niveaux de populations.

Elle est possible grâce au retour de carnet de piégeage et aux diverses observations ou constatations de prédation via notamment une collaboration entre l'association des piégeurs et la FDC21. Les données concernant les animaux tirés pourront être complétées, grâce aux rapports des gardes particuliers.

Incitation au piégeage ou à l'utilisation d'autres techniques de régulation dans les unités de gestion petits gibiers et dans les zones de prolifération des espèces classées nuisibles.

Le piégeage peut être une action nécessaire à la pérennisation du petit gibier sédentaire et à la protection des milieux. Le subventionnement est un outil exploitable pour motiver les piégeurs à l'exercice de cette activité.

La Fédération des Chasseurs de la Côte d'Or doit favoriser les piégeurs qui concourent efficacement à la bonne gestion du petit gibier.

Les autres techniques de régulation sont : Le tir (y compris par les gardes particuliers) et le déterrage.

Encouragement à une adaptation du piégeage aux constatations de prédation.

Réalisation

FDC21, Union Nationale des Associations de piégeurs agréées en France, piégeurs en activité, ...

Critères d'évaluation

Évolution du nombre de piégeurs en activité.
Nombre et nature des nuisibles piégés.
Nombre et nature des informations disponibles.

→ **Objectif 2 : Meilleure connaissance de l'impact des blaireaux sur leur environnement et gestion des populations**

Outils et actions

Retour d'informations pour connaître les zones où les dégâts sont importants.

Valorisation des actions de vénerie sous terre et de régulation par le tir en fonction des constatations de prédation/déprédation.

Réalisation

FDC 21, association de vénerie sous terre, louvetiers, gardes particuliers, sociétés de chasse, agriculteurs, estimateurs,...

Critères d'évaluation

Constatations de dégâts dus aux blaireaux.